

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et Sports

Siège Social et administratif : Bouleodrome du Marché Gare – Boulevard Chantilly 82000 MONTAUBAN

Mail cr-occitanie@petanque.fr



Comité Régional Occitanie

**ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE**

Assemblée Générale Extraordinaire du C.R.O

Samedi 28 septembre 2024 à 8h30 - Hôtel IBIS ROUGE - 82000 MONTAUBAN

Conformément à l'article 31 des statuts, les membres élu-e-s du CRO ont demandé la tenue d'une assemblée générale extraordinaire pour apprécier la modification des statuts du CRO et du RI.

ORDRE DU JOUR

a) Modification de l'article 11, « *le comité Directeur est composé de 16 membres etc.* » par :

Le Comité Directeur est composé de 19 membres, élus au scrutin secret de liste bloquée (voir modalités dans le RI) pour une durée de quatre ans par l'Assemblée Générale. Chaque département affilié sera représenté par au moins un membre du Comité Directeur départemental.

b) Modification de l'article 12 du RI, paragraphe C, si modification de l'article 11 validée, par :

Le Comité Régional Occitanie est dirigé et administré par un Comité Directeur, composé de 19 membres : 16 élu-e-s issu-e-s des départements du Comité Régional de l'Occitanie (un élu au minimum par département affilié), 3 candidats aux postes de président(e), trésorier(e), secrétaire.

En présence de :

Mme CLAMENS Marie-Madeleine, *Présidente*
Mme HEINIGER Audrey, *Trésorière Générale*
CD 09 : PICAZO Bruno, GARCIA Marie-Françoise
CD 11 : CHEVASSU Jean-Marie
CD 12 : ENJALBERT Gilles, BORIES Véronique
CD 31 : LE MANACH Raymond, RICARD Francis
CD 32 : SARRAU Claude
CD 46 : GRAMOND Christian (Secrétaire-adjoint CRO),
CD 48 : SALESSES Bernard
CD 65 : LACASSIE Marie-Luce, MARTINEZ Serge
CD 66 : VIRGILI Jean-Pierre, MALFRAY Aurélia
CD 81 : FABRE Marc, LLORCA Dalila
CD 82 : CLEMENT Franck, FACCIN Henri

De M. STIBACK Denis, Président de la Commission électorale et de Mme PESQUIDOUX Annie, Membre coopté du CRO

Absent-e-s excusé-e-s :

CD11, M. NAVARRO William
CD30, M. DONNADIEU Alain et Mme CAILLOTO Colette
CD32, M. MALONI Moïse
CD34, Mrs RIGAUD Jean-Paul et BALESTER Francis
CD46, BAGINSKI Sandrine
CD48, FABIE Jean-Marie

a) Modification de l'article 11, « le comité Directeur est composé de 16 membres etc. » par :
Le Comité Directeur est composé de 19 membres, élus au scrutin secret de liste bloquée (voir modalités dans le RI) pour une durée de quatre ans par l'Assemblée Générale. Chaque département affilié sera représenté par au moins un membre du Comité Directeur départemental.

Résultats du vote pour la modification de l'Article 11 des Statuts du CRO	
Inscrits	=> 26 élu-e-s représentant 300 voix
Nombre de votants	=> 18 représentants pour 240 voix
Exprimés 240	
	=> Blancs, zéro
	=> Nuls, zéro
Ont obtenus	Pour 230 voix soit 95,83% des voix
	Contre 10 voix soit 4.17% des voix
La modification de l'Article 11 des Statuts du CRO telle que présentée, est validée à la majorité des présents et fera l'objet d'un envoi à la Préfecture du Tarn et Garonne dans les prochains jours.	

b) Modification de l'article 12 du RI §C, si modification de l'article 11 validée, par :
Le Comité Régional Occitanie est dirigé et administré par un Comité Directeur, composé de 19 membres : 16 élu-e-s issu-e-s des départements du Comité Régional de l'Occitanie (un élu au minimum par département affilié), 3 candidats aux postes de président(e), trésorier(e), secrétaire.

Résultats du vote pour modification de l'Article 12 du RI du CRO	
Inscrits	=> 26 élu-e-s représentant 300 voix
Nombre de votants	=> 18 représentants pour 240 voix
Exprimés	=> 240 voix
	=> Blancs, zéro
	=> Nuls, zéro
Ont obtenus	Pour : 240 voix soit 100% des voix
La modification de l'Article 12 du règlement Intérieur du CRO telle que présentée, est validée à l'unanimité des présents et fera l'objet d'un envoi à la Préfecture du Tarn et Garonne dans les prochains jours.	

Fait à Montauban le 28 septembre 2024

Le Secrétaire-adjoint,
Christian GRAMOND



La Présidente,
Marie-Madeleine CLAMENS


Comité Régional Occitanie
Siège Adm / Boulevard du Marché Gare
Bld Chantilly - 32000 MONTAUBAN
Mail : c.rocc@laposte.fr